

CONSEIL MUNICIPAL d'ORIGNÉ**SÉANCE du 05 janvier 2018**

L'an deux mil dix-huit, le cinq janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'Origné dûment convoqué le vingt-deux décembre s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de :

Monsieur Daniel PIEDNOIR, maire

Étaient présents : MM BOÉTTI Martine, BOUTIN Olivier, HESTEAU-RIBAUT Élodie, LEBOCEY Emilie, LEBRUN Bettina, LEGER David, LEMARIÉ Christophe, MAZURE Romain et THOMAS Yannick.

Était absent excusé : /

Était absent : M POTIN Jean-François

Le Conseil Municipal a désigné, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, en qualité de secrétaire Madame BOÉTTI Martine.

Nombre de Conseillers :	En exercice :	11
	Quorum :	06
	Présents :	10
	Votants :	10

ORDRE DU JOUR**Tarifs de la location de la salle de loisirs pour 2018**

Précisions à apporter au prochain Conseil Municipal

Assainissement Individuel, fonctionnement et participation des usagers pour la vidange des fosses

Suite au transfert de compétence assainissement vers la communauté de communes du Pays de Château-Gontier, la commune ne peut plus proposer le service de vidange des fosses individuelles aux habitants. Un courrier d'information sera adressé aux personnes abonnées au service.

Convention relative à la gestion d'équipements affectés au service « assainissement » entre la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier et la commune d'Origné

La convention avec la Communauté de Communes de Château-Gontier pour la gestion d'équipements affectés au service « assainissement » ne sera pas signée, le nombre d'heures d'intervention de l'agent paraît insuffisante.

Un courrier sera fait afin de demander un complément d'heure ou une rencontre.

Préparation des vœux

Rendez-vous le dimanche 14 janvier à 10h pour préparer la salle.

Réflexion sur les investissements en 2018

Petits investissements :

- achat de décorations de Noël
- installation de prises pour décoration de Noël.

Questions diverses :

2018 01 01 Travaux commerce :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise DECO-RESISOL SARL pour la réfection de la peinture de la façade du commerce, devis d'un montant de 2 132.40 € HT soit 2 345.64 € TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

ACCEPTE à l'unanimité, le devis de l'entreprise DECO-RESISOL SARL pour un montant de 2 132.40 € HT soit 2 345.64 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents permettant la mise en œuvre des travaux de peinture sur la façade du commerce.

Aménagement espace jeux et cimetière

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les devis reçus en mairie :

- ART'PAYSAGE : 14 786.20 € HT soit 17 743.44 € TTC
- SARL THIERRY : 17 860.00 € soit 21 432.00 € TTC

Revoir pour demander à modifier les variétés à planter.

Adhésion Réseaux des collectivités

Reporter au prochain Conseil Municipal

2018 01 02 Restaurant scolaire

Mme LEBOCY, présente au Conseil Municipal les différents prestataires de restauration scolaire.

- CONVIVIO, prestataire actuel : 2.71 €/repas
- QUELAINES, restauration scolaire : 3.51 €/repas+ 11.50 € de forfait livraison journalier
- ESAT LE GENETEIL : 2.71 €/repas + 10.75 € de forfait livraison journalier

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

Prend son choix sur l'ESAT LE GENETEIL de Château-Gontier.

2018 01 03 Demande de Fonds d'Accompagnement au Développement - Approbation du projet Réhabilitation du dernier commerce multiservices.

L'opération se caractérise par la réhabilitation du dernier commerce multiservices.

Ce programme d'investissement, évalué à la somme globale de 12 652.34 € HT s'articule comme suit :

- achat de matériels : 8 513.44 € HT

- peinture de la façade du commerce : 2 132.40 € HT
 - mise aux normes électricité et plomberie : 1 376.73 € HT
 - maçonnerie, mise en accessibilité du commerce : 629.79 € HT
- Soit un total de 12 652.39 € HT

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Fonds Communautaire d'Aménagement du Territoire Rural, et notamment du FAD (Fond d'Accompagnement au Développement) - Volet 1 "Économie".

Aussi, afin de contribuer au financement de ces ouvrages, la commune d' ORIGNÉ va solliciter le soutien financier de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier, au titre du volet 1 du F.A.D. à hauteur de 4 428.31 €.

Le plan de financement de ce projet s'articule donc comme suit :

Nom du financeur	Montant
FCTAR	4 428.31 €
Région	3 798.77 €
Autofinancement	4 428.31 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

APPROUVE l'opération " réhabilitation du dernier commerce multiservices ", telle que décrite ci-dessus, le montant de l'investissement s'élevant à la somme de 12 652.39 € ;

STATUE favorablement sur le plan prévisionnel de financement précité ;

AUTORISE M. le Maire à solliciter, auprès de la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier, l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 428.31 €, s'inscrivant dans le cadre du volet 1 du F.A.D. (préciser thématique Artisanat, Commerce ou thématique Santé) ;

APPROUVE le règlement du FCATR ;

AUTORISE le Maire à solliciter toutes autres aides financières mobilisables, susceptibles de compléter le financement de cette opération, telles que présentées ;

DONNE au Maire tout pouvoir pour effectuer toutes démarches et signer toutes pièces afférentes au présent dossier.